

**Loi sur l'accessibilité de la  
Colombie-Britannique  
(*Accessible B.C. Act*) :  
Rapport d'étape 2022-  
2023**



# Table des matières

Loi sur l'accessibilité de la Colombie-Britannique ( <i>Accessible B.C. Act</i> ) : Rapport d'étape 2022-2023	<b>4</b>
Comité provincial en matière d'accessibilité	<b>5</b>
Plan d'accessibilité	<b>6</b>
Élaboration de normes en matière d'accessibilité	<b>7</b>
Règlement d' <i>AccessibleBC</i>	<b>8</b>
Reconnaissance de la semaine AccessAbility	<b>9</b>
Outil de rétroaction en matière d'accessibilité	<b>10</b>
Participation des Autochtones	<b>11</b>
Le leadership de la Colombie-Britannique au service de la collaboration nationale sur l'accessibilité	<b>12</b>
Annexe 1 : Données de l'outil de rétroaction en matière d'accessibilité	<b>13</b>

# Loi sur l'accessibilité de la Colombie-Britannique (*Accessible B.C. Act*) : Rapport d'étape 2022-2023

L'*Accessible British Columbia Act* (la Loi) établit un cadre législatif permettant au gouvernement de travailler en partenariat avec les personnes handicapées afin de cerner, d'éliminer et de prévenir les obstacles à leur participation pleine et égale dans leurs collectivités. Conformément aux exigences de l'article 6 de la Loi, le présent rapport décrit les mesures prises au cours de l'exercice financier 2022-2023 par le ministre et le Comité provincial en matière d'accessibilité (CPA) pour appliquer la Loi et ses règlements. Pour en savoir plus sur les priorités en matière d'accessibilité à l'échelle du gouvernement, consultez *AccessibleBC*, le plan triennal du gouvernement sur l'accessibilité.

# Comité provincial en matière d'accessibilité

Au cours de la période visée par le rapport, le Comité provincial en matière d'accessibilité s'est réuni à trois reprises : en mai, en octobre et en février. Le gouvernement a également demandé l'avis du comité sur un éventail de priorités, notamment les suivantes :

- l'élaboration d'AccessibleBC, le plan d'accessibilité du gouvernement
- l'élaboration de l'outil de rétroaction en matière d'accessibilité du gouvernement
- les principes qui devraient éclairer les normes en matière d'accessibilité
- les mandats proposés pour les comités techniques sur les normes en matière d'accessibilité.

**Le Comité provincial en matière d'accessibilité** conseille le gouvernement sur l'application de la Loi et oriente l'élaboration de nouvelles normes en matière d'accessibilité. Ce comité a été créé en décembre 2021.

# Plan d'accessibilité

En mai 2022 (pendant la semaine AccessAbility), le gouvernement a publié AccessibleBC : le plan d'accessibilité de la Colombie-Britannique pour 2022-2023 et 2024-2025. Le plan souligne les initiatives et les priorités de haut niveau à l'échelle du gouvernement qui appuient la détermination, la prévention et l'élimination des obstacles pour les personnes handicapées. Le plan a été élaboré à la suite d'un engagement interne entre les ministères du gouvernement et avec la participation du Comité provincial en matière d'accessibilité.

# Élaboration de normes en matière d'accessibilité

En mai 2022, avec l'aide du CPA, le ministre a annoncé que les travaux d'élaboration des premières normes en matière d'accessibilité en vertu de la Loi commenceraient et que ces normes seraient dans les domaines de l'accessibilité à l'emploi et de la prestation de services accessibles. Le gouvernement a mis sur pied des comités consultatifs pour aider le CPA à formuler des recommandations relatives aux normes en matière d'accessibilité proposées sur l'accessibilité à l'emploi et la prestation de services accessibles. Les membres des comités techniques sur l'accessibilité à l'emploi et la prestation des services d'emploi ont été nommés en décembre 2022. Le Comité technique sur la prestation de services accessibles a tenu sa première réunion en janvier 2023.

**Les comités techniques** jouent un rôle essentiel dans le processus d'élaboration des normes en aidant le CPA à formuler des recommandations à l'intention du ministre. Chaque norme dispose d'un comité technique ad hoc, composé de 15 personnes dont l'expérience est très variée, qui vise à refléter la diversité de la Colombie-Britannique.

# Règlement d'AccessibleBC

En avril 2022, le gouvernement a adopté un règlement prescrivant plus de 750 organismes du secteur public pour l'application de la partie 3 de la Loi. Depuis septembre 2022, ces organismes disposent d'au moins un an pour créer un comité en matière d'accessibilité, un plan d'accessibilité et un mécanisme de rétroaction du public.

Le gouvernement a versé trois millions de dollars à Disability Alliance BC (DABC) pour concevoir des outils, des ressources et d'autres mesures de soutien afin d'aider les organismes prescrits à se conformer au règlement.

**Les organismes** prescrits dans le règlement sur l'accessibilité de la C.-B. comprennent :

- les services de police municipaux
- les municipalités
- les établissements d'enseignement postsecondaire
- les bibliothèques publiques
- les districts régionaux
- les districts scolaires

# Reconnaissance de la semaine AccessAbility

Du 29 mai au 4 juin 2022, la province a célébré la semaine AccessAbility. Au cours de cette semaine, le gouvernement a versé 500 000 \$ en subventions communautaires pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion. Les subventions seront administrées par Disability Alliance BC (DABC) et serviront à soutenir les projets locaux pour l'accessibilité dans toute la province. Douze organismes sans but lucratif de la Colombie-Britannique ont reçu des subventions allant jusqu'à 40 000 \$. Les bénéficiaires réaliseront divers projets dans des collectivités de toute la Colombie-Britannique, allant de l'accroissement des liens sociaux dans les collectivités rurales à l'amélioration de l'accessibilité des plans de d'intervention en cas d'urgence.

**La semaine AccessAbility** favorise l'inclusion et l'accessibilité pour permettre à chaque personne de participer pleinement à la vie de sa collectivité. C'est aussi l'occasion de soutenir et de souligner les efforts des personnes et des organismes qui défendent les intérêts des personnes handicapées.

# Outil de rétroaction en matière d'accessibilité

Dans le cadre de ses engagements en vertu de la Loi, le gouvernement a lancé l'outil de rétroaction en matière d'accessibilité en octobre 2022. L'outil permet aux gens de signaler les obstacles qu'ils rencontrent pour accéder aux services gouvernementaux. La Direction de l'accessibilité utilisera cette rétroaction pour cerner et analyser les obstacles, partager les données et travailler avec des partenaires pour améliorer l'accessibilité en Colombie-Britannique.

L'outil, qui a été mis au point à l'aide de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus), intègre des options d'accessibilité complètes et suit les directives de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* sur l'indigénité, la race et l'ethnicité. L'outil, qui est offert en plusieurs langues, permet également aux répondants d'utiliser des fichiers vidéo, audio et des images pour décrire leur expérience

Un résumé des données de rétroaction est fourni à l'annexe 1.

# Participation des Autochtones

Le gouvernement a fait participer les peuples autochtones à l'élaboration de la Loi pour l'harmoniser avec la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Il s'est engagé à mener un engagement continu avec les partenaires autochtones dans la mise en œuvre de la Loi, comme l'indique la mesure 4.9 du Plan d'action 2022-2027 de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Dans le cadre de cet engagement, le gouvernement a communiqué avec des titulaires de droits et des organismes autochtones pour leur proposer diverses options afin de participer à l'élaboration des politiques et de les éclairer. Ces options comprennent des réunions ou des présentations par des fonctionnaires, des séances de travail pour éclairer l'élaboration de politiques et/ou des présentations écrites fondées sur des questions d'orientation.

# **Le leadership de la Colombie-Britannique au service de la collaboration nationale sur l'accessibilité**

En septembre 2022, le gouvernement de la Colombie-Britannique a accepté une invitation à coprésider le premier Forum pancanadien sur les normes d'accessibilité avec Normes d'accessibilité Canada. Le forum a réuni des représentants des provinces et des territoires de tout le Canada afin d'établir une compréhension commune des normes d'accessibilité au pays et de coordonner les efforts entre les provinces ou territoires. En mai 2022, le gouvernement a également signé une entente avec Normes d'accessibilité Canada pour faciliter la coordination et la collaboration alors que les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique travaillent à l'élaboration de normes en matière d'accessibilité.

# Annexe 1 : Données de l’outil de rétroaction en matière d’accessibilité (OCTOBRE 2022 - MARS 2023)

Répondants ayant rencontré des obstacles	Nombre de demandes	Pourcentage (%)
Personne ayant rencontré un obstacle	52	58
Demande écrite au nom de quelqu’un	19	21
Parent ou tuteur	6	7
Membre de la famille	4	4
Fonctionnaire	4	4
Autre	4	4
Défenseur	1	1
Laissé en blanc	18	20

**Remarque :** Les pourcentages peuvent ne pas totaliser 100, car certains sont arrondis.

<b>Obstacles cernés par type</b>		
<b>Catégorie</b>	<b>Nombre de fois mentionné</b>	<b>Pourcentage (%) des demandes cernant cet obstacle</b>
Prestation de services	40	45
Environnement bâti	28	31
Information et communication	24	27
Santé	20	22
Hébergement	12	13
Transports	12	13
Éducation	11	12
Emploi	10	11

**Remarque** : Les demandes pourraient cerner plusieurs obstacles.

<b>Endroit</b>	<b>Nombre de répondants</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Vallée du bas Fraser	24	27
Île de Vancouver	22	25
Southern Interior	9	10
Nord	9	10
Laissé en blanc	23	26

<b>Ministères concernés par la rétroaction</b>	<b>Nombre de fois mentionné</b>	<b>Pourcentage (%) des demandes identifiant ce ministère</b>
Ministry of Social Development and Poverty Reduction (ministère du Développement social et de la Réduction de la pauvreté)	21	24
Ministry of Health (ministère de la Santé)	18	20
Ministry of Transportation and Infrastructure (ministère des Transports et de l'Infrastructure)	15	17
Ministry of Citizens' Services (ministère des Services aux citoyens)	9	10
Public Service Agency (Agence de services publics)	6	7
Ministry of Education and Child Care (ministère de l'Éducation et des Services à l'enfance)	5	6
Ministry of Environment and Climate Change Strategy (ministère de l'Environnement et de la Stratégie de lutte contre les changements climatiques)	5	6
Ministry of Municipal Affairs (ministère des Affaires municipales)	5	6
Ministry of Housing (ministère du Logement)	4	4
Ministry of Mental Health and Addictions (ministère de la Santé mentale et des Dépendances)	2	2
Ministry of Post-Secondary Education and Future Skills (ministère de l'Éducation postsecondaire et des Compétences futures)	2	2
Ministry of Public Safety and Solicitor General: Ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général	2	2

Ministry of Attorney General (ministère du Procureur general)	1	1
Ministry of Finance (ministère des Finances)	1	1
Ministry of Children and Family Development (ministère du Développement de l'enfance et de la famille)	1	1
Ministry of Tourism, Arts, Culture and Sport (ministère du Tourisme, des Arts, de la Culture et du Sport)	1	1

**Remarque :** Les demandes pourraient identifier plusieurs ministères.

